



Février 2021. Appel « Pour une PAC juste, au service des productions durables et des territoires de montagne », rassemblant 47 cosignataires.

[vc_row][vc_column width= »1/4”][vc_column_text text_align= »left »]**Parlementaires cosignataires**

Mme Marie-Noëlle BATTISTEL

Députée de l'Isère

Mme Anne BLANC

Députée de l'Aveyron

Jean-Yves BONY

Député du Cantal

Julien BOROWCZYK

Député de la Loire

Mme Claire BOUCHET

Députée des Hautes-Alpes

Hussein BOURGI

Sénateur de l'Hérault

Jean-Marc BOYER

Sénateur du Puy-de-Dôme

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Daniel CHASSEING

Sénateur de la Corrèze

Dino CINIERI

Député de la Loire

Mme Cécile CUKIERMAN

Sénatrice de la Loire

Bernard DELCROS

Sénateur du Cantal

Vincent DESCŒUR

Député du Cantal

Mme Jeanine DUBIE

Députée des Hautes-Pyrénées

Jean-Paul DUFREGNE

Député de l'Allier

Philippe FOLLIOT

Sénateur du Tarn

Bernard FOURNIER

Sénateur de la Loire

Olivier GAILLARD

Député du Gard

M. Thomas GASSILLOUP

Député du Rhône

Eric GOLD

Sénateur du Puy-de-Dôme

Guillaume GONTARD

Sénateur de l'Isère

Mme Sylvie GUILLAUME

Députée européenne

Antoine HERTH

Député du Bas-Rhin

Eric JEANSANNETAS

Sénateur de la Creuse

Christophe JERRETIE

Député de la Corrèze

Régis JUANICO

Député de la Loire

Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse

Jacques-Bernard MAGNER

Sénateur du Puy-de-Dôme

Stéphane MAZARS

Député de l'Aveyron



Février 2021. Appel « Pour une PAC juste, au service des productions durables et des territoires de montagne », rassemblant 47 cosignataires.

Mme Nora MEBAREK

Députée européenne

Jean-Baptiste MOREAU

Député de la Creuse

Pierre MOREL-A-L'HUISSIER

Député de la Lozère

Mme Guylène PANTEL

Sénatrice de la Lozère

Mme Christine PIRES-BEAUNE

Députée du Puy-de-Dôme

Christian REDON-SARRAZY

Sénateur de la Haute-Vienne

Marbial SADDIER

Député de la Haute-Savoie

Stéphane SAUTAREL

Sénateur du Cantal

Mme Nadia SOLLOGOUB

Sénateur de la Nièvre

Mme Bénédicte TAURINE

Députée de l'Ariège

Jean-Claude TISSOT

Sénateur de la Loire

Mme Cécile UNTERMAIER

Députée de Saône-et-Loire

Mme Isabelle VALENTIN

Députée de la Haute-Loire

Pierre VENTEAU

Député de la Haute-Vienne

Arnaud VIALA

Député de l'Aveyron

Mme Laurence VICHNIEVSKY

Députée du Puy-de-Dôme

Jean-Pierre VIGIER

Député de la Haute-Loire



Le 17 février 2021

André CHASSAIGNE

Député du Puy-de-Dôme

Pour une Politique Agricole Commune juste, au



Février 2021. Appel « Pour une PAC juste, au service des productions durables et des territoires de montagne », rassemblant 47 cosignataires.

service des productions durables et de nos territoires de montagne

La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière de grands enjeux collectifs, qui transcendent les frontières politiques : la reconquête de notre souveraineté alimentaire fait partie de ces enjeux. Parlementaires du Massif central et des autres massifs français, nous sommes convaincus qu'il y a urgence à agir collectivement pour assurer la survie des exploitations agricoles de nos territoires.

Nous le savons, beaucoup de ces exploitations agricoles sont en sursis. Faute de prix rémunérateurs pour leur production. Face à la répétition et l'aggravation des aléas climatiques et des crises sanitaires. Faute d'un renouvellement suffisant des générations en agriculture.

Nos éleveurs sont particulièrement touchés. Dans des filières comme l'élevage bovin ou ovin, laitier comme allaitant, ce sont déjà plus de 2 000 exploitations qui ferment leurs portes, chaque année, dans le plus grand silence.

Plusieurs dizaines de milliers d'emplois agricoles sont menacés dans les 5 prochaines années sur nos territoires de montagne. Avec eux, ce sont des activités et services essentiels à une ruralité vivante qui sont voués à disparaître.

Car nos exploitations d'élevage herbager ne font pas seulement que produire des viandes et produits laitiers d'excellence. Elles stockent du carbone et regorgent de biodiversité. Elles sont à la base de l'attractivité touristique avec les millions d'hectares de prairies pâturées par les troupeaux qui façonnent nos paysages ouverts aux activités de nature. Elles créent et maintiennent les emplois dans la transformation agroalimentaire locale. Elles permettent de maintenir une qualité de vie et des services publics essentiels au quotidien.

Assurer un avenir à nos exploitations agricoles de massif, c'est assurer un avenir à la vie de nos territoires.

La future PAC 2021 - 2027 ne peut être juste si elle n'est pas d'abord au service des productions les plus durables et les plus fragiles, tel que l'élevage en zones de massifs et défavorisées. Si la prochaine PAC doit évidemment accompagner la « transition » des systèmes les moins vertueux vers une production plus durable, **elle doit prioritairement récompenser aussi les exploitations agricoles qui ont su, depuis des décennies, et souvent en l'absence de toute rentabilité, préserver un modèle à haute valeur environnementale** : celui de notre agriculture de montagne.

Mais aujourd'hui, nous sommes particulièrement inquiets au regard des arbitrages



Février 2021. Appel « Pour une PAC juste, au service des productions durables et des territoires de montagne », rassemblant 47 cosignataires.

nationaux et européens qui se dessinent pour sa mise en œuvre. Le danger est grand de voir sacrifier notre élevage de montagne.

Aussi, **nous formulons collectivement trois demandes primordiales** dans le cadre des négociations en cours :

Nous voulons que nos éleveurs conservent, au moins à leur niveau actuel, les aides couplées du premier pilier de la PAC dont dépend entièrement la survie de leurs exploitations. Selon les derniers chiffres des comptes nationaux de l'agriculture, la seule aide couplée de la PAC représentait 80% du revenu des éleveurs de bovins de race à viande, en 2019 !

Nous voulons que les surcoûts qu'ils subissent, liés aux « handicaps naturels » de nos territoires, continuent d'être compensés à leur juste niveau, à travers une ICHN forte, centrée sur l'élevage.

Nous voulons que la PAC rémunère l'ensemble des services environnementaux rendus par nos exploitations familiales et herbagères.

Aux côtés des éleveurs et de tous les acteurs de nos territoires, nous demandons que ces exigences fondamentales soient respectées.

[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row]